Merci Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs les représentants des Etats, Action Sécurité Ethique Républicaines membre du RAIAL, soutient avec force que les droits de l'Homme sont au cœur du traité sur le commerce des armes avec les articles 6 et 7, et qu'ils sont aussi au cœur des relations stratégiques internationales à venir. C'est ce que souligne le préambule du traité lorsqu'il précise que « que le développement, la paix et la sécurité, ainsi que les droits de l'homme sont interdépendants et se renforcent mutuellement ». L'histoire nous montre qu'il n'y a pas de paix et de sécurité sans le respect des droits de l'Homme, ni de respect des droits de l'Homme sans la paix et de sécurité.

Nous sommes maintenant ici dans la vie du traité. Ce temps doit permettre aux Etats de d'avancer dans sa mise en œuvre rigoureuse. C'est l'engagement pris en 2013 face aux millions de personnes qui vivent la menace ou la violence directe et indirecte des transferts d'armes irresponsables. Des pays où les groupes criminels tiennent en otage les populations civiles, des pays où les civiles sont les premières victimes du conflit.

Cette dimension éthique que les Etats ont atteint avec le traité a maintenant besoin d'une praxis cohérente. Beaucoup des ONG ici présentes ont évoqué le cas du Yémen, les graves violations des droits de l'Homme et crimes de guerre opérés par la coalition menée par l'Arabie Saoudite. Or de nombreux pays parties et signataires du traité comme l'Allemagne, les Etats Unis, la France, la Grande Bretagne continuent de livrer des armes classiques en direction des pays de la coalition. Pour Action Sécurité Ethique Républicaines nous souhaitons souligner l'urgence de suspendre les transferts d'armes dans l'esprit du paragraphe 7 de l'article 7 afin d'engager un dialogue avec les pays de la coalition pour arrêter la dramatique utilisation de ces armes. Une description précise des types d'armes exportées dans les rapports annuels permettrait à la société civile, dont les parlementaires et les ONG, d'en analyser les risques d'usages.

C'est aussi le cas pour l'Egypte ou des dizaines de milliers de personnes ont disparu et/ ou été torturé, ou au Soudan du Sud dont a parlé Jeffrey Duke le premier jour de la conférence.

En Syrie et en Irak où malgré les graves violations des droits de la personne, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qui on été constatées, les armes continuent d'arriver.

Michael T Flynn, lieutenant général, ancien directeur de Defense Intelligence Agency des Etats Unis affirmait que depuis 2012 les armes, livrées à l'armée syrienne libre arrivaient dans les mains des Takfiristes appelé DAESH, et dans celles d'autres groupes armés affiliés al Qaeda comme Al Nosra. Les informations collectées depuis font état de prégnance de la porosité entre les groupes armés non étatiques dans la région. En cela il faudrait avancer sur les techniques que sont les certificats d'utilisation finaux pour empêcher la diversion de ces armes.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les représentants des Etats Une application rigoureuse des articles 6 et 7 du traité ne serait-elle pas la meilleure réponse pour convaincre l'Iran et la Russie de suspendre leurs transferts d'armes en direction du régime de Bachard al Assad ? Une application rigoureuse des articles 6 et 7 du traité ne serait-elle pas le meilleur argument pour son universalisation ?

Avec le traité sur le commerce des armes nous avons le premier outil de l'histoire pour prévenir de ce que Clausewitz « appelait la montée aux extrêmes des belligérants ». La proposition de la constitution d'un groupe de travail est dans cette logique, une excellente proposition pour que le traité soit le véritable outil de protection des droits de l'Homme.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les représentants des Etats

Je vous remercie